

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 8 JUILLET 2008**

Délibération n°2008-017

Date de convocation : 1^{er} juillet 2008

Nombre de délégués en exercice : 36

Présents : 30 (dont 4 par procuration)

Absents non remplacés : 6

L'an deux mil huit, le huit juillet à vingt heures quarante cinq, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Jean-Louis BARTH.

ETAIENT PRESENTS :

Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Henri ALOISI, Jean-Louis BARTH, Bernard BATAILLE, Roland BONNET, Bernard BOURGEOIS, Pascal BOURGY, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, Jean-Louis FLORES, Jean-Pierre GABORIT, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Yves MAURY, Marc MENAGER, Jacques PIQUET, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Philippe SAINT-MARTIN, Robert SCHUCHTER, Hervé TOUCHARD.

ETAIENT REPRESENTES :

Daniel BONTE pouvoir à Yves MAURY, Claude CAZANEUVE pouvoir à Gérard COMAS, Jean-Pierre GHIBAUDE pouvoir à Philippe SAINT-MARTIN, Gérard LARCHER pouvoir à Jean-Louis BARTH.

ETAIENT EXCUSES :

Isabelle BEHAGHEL, Gérard CHIVOT, Christian HILLAIRET, Jean-Jacques NICOLLE, René SERINET, Jean-Pierre ZANNIER.

Secrétaire de séance : Jean-Louis FLORES



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 MAI 2008

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de procès-verbal de la séance du 16 mai 2008 établi par Frédéric DOUBROFF,

LE COMITE SYNDICAL,
après en avoir délibéré, à l'unanimité

➤ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 16 mai 2008

Fait à Rambouillet, le 8 juillet 2008

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président de séance
Jean-Louis BARTH



Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du Schéma de Cohérence
Territoriale du Sud Yvelines

1, rue de Cutesson - BP 40036 - 78511 RAMBOUILLET Cedex

**Séance du 16 mai 2008
A 18h00
en Mairie de Saint-Léger-en-Yvelines**

PROCES-VERBAL

Date de convocation : 6 mai 2008

Date d'affichage : 6 mai 2008

Effectifs du Conseil : 36

Présents : 31

Absents excusés : 2

Représentés : 3

Votants : 34

Présents : (31)

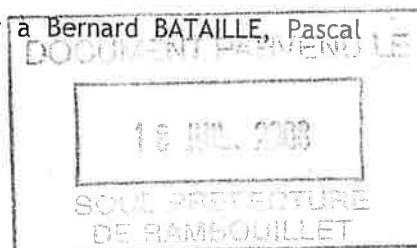
Hervé ALLEIN, Henri ALOISI, Jean-louis BARTH, Bernard BATAILLE, Roland BONNET, Daniel BONTE, Bernard BOURGEOIS, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Frédéric DOUBROFF, Jean-Louis FLORES, Jean-Pierre GABORIT, Jean-Pierre GHIBAUDO, Christian HILLAIRET, Gérard LARCHER, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Yves MAURY, Marc MENAGER, Jean-Jacques NICOLLE, Jacques PIQUET, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Philippe SAINT-MARTIN, René SERINET, Robert SCHUCHTER, Jean-Pierre ZANNIER.

Etaient représentés : (3)

Martial ALIX pouvoir à Jean-Louis BARTH, Isabelle BEHAGHEL pouvoir à Bernard BATAILLE, Pascal BOURGY pouvoir à Jean-Pierre MALARDEAU.

Absents excusés : (2)

Paul DESMETTRE, Hervé TOUCHARD.



La séance débute à 18 h 05.

Gérard COMAS remercie Jean-Pierre GHIBAUDO de recevoir le premier Comité syndical du nouveau mandat dans la salle du conseil de Saint-Léger-en-Yvelines.

Gérard COMAS rappelle que le SMESSY est composé de trois Communautés de Communes et de deux Communes non regroupées. Il rappelle les étapes du travail collaboratif qui a été mené ces deux dernières années et qui a conduit à l'élaboration du projet de Plan d'Aménagement et de Développement Durable et demande aux nouveaux délégués ainsi qu'aux anciens de continuer à travailler pour l'élaboration du SCOT du Sud Yvelines.

Gérard Comas procède à l'installation du Comité syndical et appelle les présents. Le Comité syndical est installé.

En l'absence de Philippe SAINT-MARTIN, Gérard COMAS demande au benjamin de l'assemblée, Frédéric DOUBROFF s'il accepte d'être le secrétaire de séance, il accepte.

Monsieur COMAS remercie à nouveau les « anciens » élus du syndicat, les nouveaux venus, ainsi que le personnel et donne la parole à Bernard BATAILLE, doyen de la séance.

Bernard BATAILLE demande s'il y a des candidatures pour la présidence du syndicat. Gérard LARCHER est candidat. Gérard LARCHER explique les raisons pour lesquelles il est candidat à la présidence du SMESSY : Il expose le projet de Grand Paris et souligne que le Sud Yvelines ne doit pas être oublié dans

le projet régional. Gérard LARCHER précise qu'il faut trouver un équilibre régional et départemental, et souhaite participer à le trouver. Il précise également que son objectif est de valider le SCOT du Sud Yvelines dans les 18 mois à venir et qu'il faudra rapidement reprendre les réflexions avec les Vice-présidents et les délégués du SMESSY.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Bernard BATAILLE propose à Frédéric DOUBROFF et Thierry CONVERT d'être scrutateurs pour l'élection. Ils acceptent. Bernard BATAILLE ouvre le scrutin.

La totalité des votes s'effectue à bulletins secrets. Les scrutateurs vérifient le nombre de bulletins, le compte est bon.

30 voix pour Gérard LARCHER - 2 bulletins blancs.

Bernard BATAILLE déclare Monsieur LARCHER élu Président du SMESSY avec 30 voix pour.

Monsieur Jean-Pierre ZANNIER arrive à 18h35.

Gérard LARCHER remercie Bernard BATAILLE d'avoir présidé la séance. Il remercie également Gérard COMAS pour le travail qu'il a effectué ainsi que sa participation à atteindre les nouveaux objectifs pour cette mandature.

Gérard LARCHER propose de délibérer sur le nombre de Vice-présidents, il propose de le fixer à 5 Vice-présidents.

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité.

Gérard LARCHER demande s'il y a des candidats à la première Vice-présidence. Jean-Pierre GHIBAUDO présente sa candidature, il n'y a pas d'autres candidatures. Jean-Pierre GHIBAUDO exprime les raisons de sa candidature et rappelle les objectifs à atteindre pour l'élaboration du SCOT.

Bernard BATAILLE demande s'il est nécessaire de voter à bulletins secrets. Gérard LARCHER insiste sur l'ensemble des votes qui devra être réalisé à bulletins secrets ; Gérard LARCHER ouvre le scrutin.

Les scrutateurs comptent les bulletins, le compte est bon.

28 voix pour Jean-Pierre GHIBAUDO, 4 bulletins blancs, 1 bulletin Gérard COMAS.

Jean-Pierre GHIBAUDO est élu 1^{er} Vice-président.

Gérard LARCHER demande s'il y a des candidats à la seconde Vice-présidence. Jean-Louis BARTH souhaite renouveler sa candidature ; Gérard LARCHER ouvre le scrutin.

Les scrutateurs comptent les bulletins, le compte est bon.

30 voix pour Jean-Louis BARTH, 3 bulletins blancs.

Jean-Louis BARTH est élu 2^{ème} Vice-président.

Gérard LARCHER demande s'il y a des candidatures pour la troisième Vice-présidence. Roland BONNET souhaite être candidat ; Gérard LARCHER ouvre le scrutin.

Les scrutateurs comptent les bulletins, le compte est bon.

31 voix pour Roland BONNET, 2 bulletins blancs.

Roland BONNET est élu 3^{ème} Vice-président du SMESSY.

Gérard LARCHER demande s'il y a des candidatures pour la quatrième Vice-présidence. Daniel DEGARNE souhaite être candidat ; Gérard LARCHER ouvre le scrutin.

Les scrutateurs comptent les bulletins, le compte est bon.

28 voix pour Daniel DEGARNE, 5 bulletins blancs.

Daniel DEGARNE est élu 4^{ème} Vice-président du SMESSY.

Philippe SAINT-MARTIN arrive à 18h55.

Gérard LARCHER demande s'il y a des candidatures pour la cinquième Vice-présidence. Gérard LARCHER propose la candidature de Gérard COMAS, il n'y a pas d'autres candidatures ; Gérard LARCHER ouvre le scrutin.

Les scrutateurs comptent les bulletins, le compte est bon.

29 voix pour Gérard COMAS, 5 bulletins blancs.

Gérard COMAS est élu 5^{ème} Vice-président du SMESSY.

Gérard LARCHER demande aux Présidents des Communautés de Communes de proposer une liste d'assesseurs, membres complémentaires du bureau communautaire.

Bernard BATAILLE propose :

- Bernard ROBIN qui, en sa qualité d'agriculteur pourra participer activement aux débats
- Christian HILLAIRET, élu de la seconde commune de la CCPFY de par le nombre d'habitants
- Jean-Pierre ZANNIER, Vice-président de la CCPFY en charge du développement économique.

Daniel BONTE propose :

- Paulette DESCHAMPS
- Gérard CHIVOT

Jean-Louis BARTH propose :

- Jean-Pierre MALARDEAU
- Jean-Louis FLORES

Gérard LARCHER propose d'ajouter à la liste Claude CAZANEUVE, maire de Gambaiseuil, commune non regroupée ainsi que Régine LIBAUDE nouvellement élue de la commune d'Allainville-aux-Bois afin de l'intégrer dans l'équipe.

Gérard LARCHER demande s'il y a d'autre candidature pour le bureau. Yves MAURY et Thierry CONVERT proposent leur candidature.

Avant d'ouvrir le scrutin, Gérard LARCHER précise qu'il faudra sur le bulletin, retenir seulement 9 noms sur la liste rappelant que s'il y a plus de neuf noms cela équivaut à un bulletin nul.

Gérard LARCHER ouvre le scrutin.

L'assemblée vote à bulletins secrets. Les scrutateurs comptent les bulletins, le compte est bon.

- Bernard ROBIN : 34 voix
- Paulette DESCHAMPS : 32 voix
- Jean-Pierre MALARDEAU : 32 voix
- Jean-Louis FLORES : 30 voix
- Christian HILLAIRET : 29 voix
- Jean-Pierre ZANNIER : 29 voix
- Claude CHIVOT : 28 voix
- Claude CAZANEUVE : 27 voix
- Yves MAURY : 22 voix
- Régine LIBAUDE : 22 voix
- Thierry CONVERT : 16 voix

Régine LIBAUDE et Yves MAURY ayant obtenu le même nombre de voix, Yves MAURY est élu en raison de son âge.

Bernard ROBIN, Paulette DESCHAMPS, Jean-Pierre MALARDEAU, Jean-Louis FLORES, Christian HILLAIRET, Jean-Pierre ZANNIER, Claude CHIVOT, Claude CAZANEUVE, Yves MAURY sont élus assesseurs membres du Bureau.

Gérard LARCHER précise qu'il réunira l'ensemble des membres du Bureau et les deux Présidents de Communautés de Communes non membres du bureau afin de mettre au point l'organisation future du travail du SMESSY et établir un agenda.

Bernard BATAILLE précise qu'il faudra modifier les statuts, en raison de l'intégration de Saint-Arnoult-en-Yvelines dans la Communauté de Communes Plaines et Forêts d'Yveline. Les statuts n'ayant pas été modifiés, une commune n'est pas représentée par un délégué au sein du SMESSY.

Gérard LARCHER remercie Pierre-Yves KOPPE, ancien élu du SMESSY et présent au Comité syndical dans le public, pour son implication au service du développement local.

Le Secrétaire,

Frédéric DOUBROFF

